

Demande de propositions - Modification n° 2

La modification 2 à l'invitation 2024-00132 est émise dans le but suivant :

Insérer les révisions de CO1 et CC1 de l'amendement 1 dans les grilles de critères d'évaluation et corriger les fautes de frappe dans les grilles

La pièce jointe 4.2 Critères techniques obligatoires et la pièce jointe 4.3 Critères techniques cotés sont supprimées dans leur intégralité et remplacées par ce qui suit

PIÈCE JOINTE 4.2 – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Critères obligatoires (CO)	Justification dans la proposition
<p>CO1 Critère organisationnel : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède au moins trois (3) années d'expérience de la prestation de cours de langue en groupe, en ligne / sous forme virtuelle ou en personne, basées sur le Programme de français langue seconde (PFL2, en anglais et en français et aux niveaux intermédiaire et débutant, à des fonctionnaires fédéraux canadiens au cours des dix (10) années précédant la date de la présente demande de propositions.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience en décrivant les contrats dans le cadre desquels il a dispensé des cours de langue en groupe.</p> <p>Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nom du ministère ou de l'organisme fédéral client• Langue de la formation• Niveau de formation (intermédiaire/débutant)• Nombre d'étudiants par groupe*• Méthode de prestation de la formation• Dates de début et de fin de chaque contrat. <p>* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.</p>	
<p>CO2 Critères relatifs au formateur, niveau intermédiaire en français : Le soumissionnaire doit démontrer que le formateur proposé possède au moins deux (2) ans d'expérience de la prestation d'une formation linguistique en français, en groupe et en ligne ou virtuelle, au niveau intermédiaire, à des fonctionnaires fédéraux durant les cinq (5) années précédant la date de clôture de la présente DP.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience en décrivant les contrats dans le cadre desquels la ressource proposée a fourni la formation linguistique requise. Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p>	

- le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client;
- le nombre d'étudiants par groupe*;
- la méthode de prestation de la formation;
- les dates de début et de fin de chaque contrat.

* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.

CO3 Critères relatifs au formateur, niveau débutant en français :

Le soumissionnaire doit démontrer que le formateur proposé possède au moins deux (2) ans d'expérience de la prestation d'une formation linguistique en français, en groupe et en ligne ou virtuelle, au niveau débutant, à des fonctionnaires fédéraux durant les cinq (5) années précédant la date de clôture de la présente DP.

Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience en décrivant les contrats dans le cadre desquels il a fourni la formation requise.

Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :

- le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client;
- le nombre d'étudiants par groupe*;
- la méthode de prestation de la formation;
- les dates de début et de fin de chaque contrat.

* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.

CO4 Critères relatifs au formateur, niveau intermédiaire en anglais :

Le soumissionnaire doit démontrer que le formateur proposé possède au moins deux (2) ans d'expérience de la prestation d'une formation linguistique en anglais, en groupe et en ligne ou virtuelle, au niveau intermédiaire, à des fonctionnaires fédéraux durant les cinq (5) années précédant la date de clôture de la présente DP.

Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience en décrivant les contrats dans le cadre desquels la ressource proposée a fourni la formation linguistique requise.

Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :

- le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client;
- le nombre d'étudiants par groupe*;
- la méthode de prestation de la formation;
- les dates de début et de fin de chaque contrat.

* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.

PIÈCE JOINTE 4.3 – CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS PAR POINTS

Critères cotés (CC)	Nombre maximal de points	Attribution des points	Justification dans la proposition
<p>CC1 Critères de l'entreprise : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience de la prestation de cours de langue en groupe en ligne / sous forme virtuelle ou en personne, en anglais et en français, et aux niveaux intermédiaire et débutant, auprès de fonctionnaires fédéraux canadiens, en plus des trois (3) années d'expérience exigées au critère obligatoire 1.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer cette expérience supplémentaire en décrivant des contrats dans le cadre desquels il a dispensé des cours de langue en groupe.</p> <p>Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom du ministère ou de l'organisme fédéral client • Langue de la formation, niveau (intermédiaire/débutant) • Nombre d'étudiants par groupe* • Méthode de prestation de la formation • Dates de début et de fin de chaque contrat. <p>* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.</p>	10	<p>Le contrat ne démontre pas plus de trois (3) ans d'expérience ou ne démontre pas d'expérience de l'enseignement virtuel ou en ligne aux niveaux intermédiaire et débutant = 0 point</p> <p>>Trois (3) à quatre (4) ans d'expérience = cinq (5) points</p> <p>>Quatre (4) à cinq (5) ans d'expérience = dix (10) points</p>	
<p>CC2 Critères relatifs au formateur Niveau intermédiaire en français : Le soumissionnaire devrait décrire les contrats qui démontrent que le formateur proposé possède une expérience de la prestation de formation en groupe et virtuelle ou en ligne, en plus des deux (2)</p>	10	<p>Les contrats ne démontrent pas plus de deux (2) ans d'expérience ou ne démontrent pas d'expérience de l'enseignement au niveau</p>	

<p>années d'expérience requises pour le CO2.</p> <p>Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client; le nombre d'étudiants par groupe*; la méthode de prestation de la formation; les dates de début et de fin de chaque contrat. <p>* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.</p>		<p>intermédiaire = 0 point</p> <p>>Deux (2) à trois (3) ans d'expérience = cinq (5) points</p> <p>>Trois (3) à quatre (4) ans d'expérience = dix (10) points</p>	
<p>CC3 Critères relatifs au formateur Niveau débutant en français : Le soumissionnaire devrait décrire les contrats qui démontrent que le formateur proposé possède une expérience de la prestation de formation en groupe et virtuelle ou en ligne, en plus des deux (2) années d'expérience requises pour le CO3.</p> <p>Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client; le nombre d'étudiants par groupe*; la méthode de prestation de la formation; les dates de début et de fin de chaque contrat. <p>* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.</p>	10	<p>Les contrats ne démontrent pas plus de deux (2) ans d'expérience ou ne démontrent pas d'expérience de l'enseignement au niveau débutant = 0 point</p> <p>>Deux (2) à trois (3) ans d'expérience = cinq (5) points</p> <p>>Trois (3) à quatre (4) ans d'expérience = dix (10) points</p>	
<p>CC4 Critères relatifs au formateur Niveau intermédiaire en anglais : Le soumissionnaire devrait décrire les contrats qui démontrent que le formateur proposé possède une expérience de la prestation de formation en groupe et virtuelle ou</p>	10	<p>Les contrats ne démontrent pas plus de deux (2) ans d'expérience ou ne démontrent pas d'expérience de</p>	

Solicitation 2024-00132
amendement 2

<p>en ligne, en plus des deux (2) années d'expérience requises pour le CO4.</p> <p>Pour chaque exemple de contrat, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le nom du ministère ou de l'organisme fédéral client;• le nombre d'étudiants par groupe*;• la méthode de prestation de la formation;• les dates de début et de fin de chaque contrat. <p>* Pour qu'un contrat soit pris en considération, les groupes doivent compter au moins deux (2) étudiants.</p>		<p>l'enseignement au niveau intermédiaire = 0 point</p> <p>>Deux (2) à trois (3) ans d'expérience = cinq (5) points</p> <p>>Trois (3) à quatre (4) ans d'expérience = dix (10) points</p>	
---	--	---	--

Nombre maximal de points pour les critères cotés par points : 40 points

Nombre minimal de points requis pour réussir : 25 points

Toutes les autres modalités de la demande de propositions restent inchangées.